

Urbanité, rationalité, fonctionnalité : la ville des Lumières et ses boutiques (Paris, XVIII^e siècle)

Natacha Coquery et Caroline Varlet



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/15457>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2002

Pagination : 743-744

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Natacha Coquery et Caroline Varlet, « Urbanité, rationalité, fonctionnalité : la ville des Lumières et ses boutiques (Paris, XVIII^e siècle) », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2002, mis en ligne le 01 février 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/15457>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Urbanité, rationalité, fonctionnalité : la ville des Lumières et ses boutiques (Paris, XVIII^e siècle)

Natacha Coquery et Caroline Varlet

Natacha Coquery, *maître de conférences à l'Université de Tours*
Caroline Varlet, *chargée de cours à l'Université de Paris-I*

- 1 NOUS questionnons l'orientation rationalisante qui semble sous-tendre l'évolution de la société urbaine durant le XVIII^e siècle, en croisant analyse discursive et analyse spatiale. La boutique, qui participe en bonne place aux opérations de promotion et de spéculation immobilière réalisées dans cette période par des particuliers à Paris, est une entrée efficace pour éclairer l'implication individuelle dans un mouvement plus général d'aménagement urbain, par rapport au travail des élites sur la ville. Dans le secteur commercial, le XVIII^e siècle est une période de changements et nous présentons deux des processus développés par le petit commerce pour assurer sa lisibilité, quand se fixe spatialement la pratique commerçante : se compter (se faire connaître) et s'implanter (se faire reconnaître). Des conclusions convergentes des travaux féconds de l'histoire urbaine sur les mutations urbaines au XVIII^e siècle - la nécessité d'aménagements considérables en liaison avec de nouveaux besoins ; la conceptualisation professionnalisante de ces aménagements et leurs racines sociales -, nous avons retenu par hypothèse trois notions pour caractériser ces nouvelles orientations urbaines : l'urbanité, la rationalité et la fonctionnalité. Si l'urbanité est alors affaire de comportement, dans une vision parfois péjorative, une rationalité positive émerge, prenant appui sur la science par-delà l'esthétique. La fonctionnalité correspond à la mise en ordre, en terme de « commodité », de l'espace urbain à de nouvelles fins économiques.
- 2 L'essor urbain, qui multiplie les centres de consommation, favorise la sédentarisation du petit commerce dès les débuts de l'époque moderne. L'intérêt déborde la sphère savante - moralistes, politiques, économistes, philosophes discutent tout au long du

XVIII^e siècle la question de la consommation - comme en témoignent l'essor d'un genre, l'almanach de commerce, et l'irruption de la boutique dans les guides de Paris : à la fin du XVIII^e siècle, un certain nombre de boutiques célèbres font désormais partie des itinéraires touristiques de la capitale.

- 3 En tant que stratégie commerciale, l'implantation de la boutique suit une logique de la proximité. Les commerces d'agrément et de luxe ne vivent que de l'attraction exercée sur le passant par l'étalage, et les boutiques avoisinantes, qui contribuent à augmenter le flux des chalands, leur sont indispensables. Les commerçants, d'abord entraînés par le déplacement des grandes maisons aristocratiques, obéissent par la suite de plus en plus à une dynamique autonome de groupe : c'est le marchand qui attire le marchand. En effet, là où la densité des commerces est forte, leur diversité se vérifie toujours ; là où elle est faible, l'uniformité l'emporte.
- 4 En tant que bâtiment, la boutique signale sa présence dans la ville par son enseigne, sa devanture. Son rapport avec la rue, avec l'espace public, la confronte aux nombreuses ordonnances de police qui réglementent l'aménagement urbain parisien. Le bureau des finances, une des quatre instances exerçant une autorité conjointe et parfois concurrentielle à Paris sur les questions de voirie, intervient dans des cas précis : entre autres alignements, encoignures, surélévations, saillies diverses... Ce bureau, qui exerce sous forme préalable (autorisation de travaux délivrable sur dossier de requête) ou punitive (ordonnance de démolition d'ouvrages construits au mépris des règlements), traite des extensions, modifications, ou édifications de boutiques, dans des procédures à la fois méticuleusement mécaniques et pourtant ouvertes à la négociation.
- 5 L'analyse des modalités d'implantation, de l'exercice des réglementations urbaines, des choix de formes et d'équipements, dessine les configurations selon lesquelles s'effectue l'essor des boutiques à Paris.

INDEX

Thèmes : Histoire, Histoire et civilisations de l'Europe